



Diplôme de 2^e cycle en interprétation musicale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner la qualité technique et artistique de son interprétation musicale;
- d'acquérir une formation complète d'interprète de concert;
- d'appliquer les notions d'analyse et de recherche musicologique dans l'interprétation instrumentale;
- de développer une autonomie professionnelle d'interprète;
- de se produire dans des contextes divers de production.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un baccalauréat en musique ou un diplôme de 3^e cycle d'un conservatoire reconnu ou une autre formation jugée équivalente.

Condition particulière

Avoir une connaissance de son instrument démontrant des aptitudes exceptionnelles d'interprète.

Exigences d'admission

Réussir l'audition instrumentale et présenter un dossier.

Critères de sélection

La pondération accorde une valeur de 80 % à l'audition instrumentale et de 20 % à la présentation du dossier.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

DISCIPLINES DE FORMATION

Piano, instruments d'orchestre, guitare, chant, musique de chambre, accompagnement, marimba, saxophone

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

BLOC Instrument

MUI	601	Instrument avancé I	CR	2
MUI	602	Instrument avancé II		2
MUI	603	Instrument avancé III		2
MUI	610	Atelier d'interprétation		2
MUI	701	Récital I		6
MUI	702	Récital II		6

BLOC Analyse et musicologie

MUE	601	Séminaire en analyse appliquée	CR	2
MUH	601	Séminaire en musicologie appliquée		2

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

MUI	621	Musique d'ensemble I	CR	1
MUI	622	Musique d'ensemble II		1
MUI	623	Musique d'ensemble III		1
MUI	624	Musique d'ensemble IV		1
MUI	625	Musique d'ensemble V		1
MUI	626	Musique d'ensemble VI		1
MUI	653	Orchestre I		1
MUI	654	Orchestre II		1
MUI	655	Orchestre III		1
MUI	656	Orchestre IV		1
MUI	657	Orchestre V		1
MUI	658	Orchestre VI		1
MUI	661	Stage de tournée I		1
MUI	662	Stage de tournée II		1
MUS	605	Formation auditive appliquée I		1
MUS	606	Formation auditive appliquée II		1
MUS	701	Projet spécial en musique I		1
MUS	702	Projet spécial en musique II		1
MUS	703	Projet spécial en musique III		1
MUS	704	Projet spécial en musique IV		1
MUS	751	Production de démo et de dossier d'artiste		1

Description des activités pédagogiques

MUE

MUE 601 2 cr.

Séminaire en analyse appliquée

Objectifs : approfondir diverses méthodes d'analyse reliées à l'époque et au style de l'œuvre; acquérir les outils nécessaires pour développer une approche spécifique de la compréhension du texte musical. Contenu : application des diverses méthodes d'analyse au répertoire instrumental de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUH

MUH 601 2 cr.

Séminaire en musicologie appliquée

Objectifs : développer une méthode de recherche efficace permettant la compréhension de l'œuvre du compositeur; être en mesure de repérer les éléments saillants du style et de la technique d'écriture dans la partition.

Contenu : étude d'œuvres tirées du répertoire instrumental de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUI

MUI 601-602-603 2 cr. ch.

Instrument avancé I-II-III

Objectifs : perfectionner la technique de l'instrument ou de la voix; développer l'autonomie nécessaire à l'élaboration, à la pratique individuelle et à la prestation en public d'un répertoire de niveau supérieur.

Contenu : une heure de leçon individuelle. Étude d'un répertoire de niveau approprié correspondant à l'orientation professionnelle de l'étudiante ou de l'étudiant.

Préalables : MUI 601 à MUI 602, MUI 602 à MUI 603

Antérieures : (avoir terminé MUE 601 et MUH 601) à MUI 603

MUI 610 2 cr.

Atelier d'interprétation

Objectifs : identifier les différents aspects et problèmes reliés à la pratique instrumentale et à l'interprétation en public; s'initier aux principes de la communication et aux différentes techniques permettant l'amélioration de la performance sur scène; développer la compréhension des indications techniques et expressives relevées dans les partitions musicales.

Contenu : prise de conscience du contrôle corporel par l'apprentissage d'exercices et de certaines techniques permettant d'acquérir une plus grande souplesse, une meilleure posture, un meilleur contrôle du mouvement et de la respiration; étude de documents touchant à l'interprétation et à la maîtrise de soi lors de prestations en public; étude et exécution d'œuvres musicales tirées du répertoire instrumental de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUI 621 à 624 1 cr. ch.

Musique d'ensemble I à IV

Objectif : perfectionner l'interprétation du répertoire d'ensemble instrumental.

Contenu : répétitions régulières. Participation aux concerts présentés par l'ensemble.

MUI 625 1 cr.

Musique d'ensemble V

Objectif : perfectionner l'interprétation du répertoire d'ensemble instrumental.

Contenu : répétitions régulières. Participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 626 1 cr.

Musique d'ensemble VI

Objectif : perfectionner l'interprétation du répertoire d'ensemble instrumental.

Contenu : répétitions régulières. Participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 653-654 1 cr. ch.

Orchestre I-II

Objectif : acquérir l'expérience du jeu avec un orchestre, soit en présentant une œuvre en tant que concertiste, soit en préparant plusieurs pièces en occupant une position principale au sein de l'orchestre.

Contenu : répétitions et participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 655 1 cr.

Orchestre III

Objectif : acquérir l'expérience du jeu avec un orchestre, soit en présentant une œuvre en tant que concertiste, soit en préparant plusieurs pièces en occupant une position principale au sein de l'orchestre.

Contenu : répétitions régulières. Participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 656 1 cr.

Orchestre IV

Objectif : acquérir l'expérience du jeu avec un orchestre, soit en présentant une œuvre en tant que concertiste, soit en préparant plusieurs pièces en occupant une position principale au sein de l'orchestre.

Contenu : répétitions et participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 657 1 cr.

Orchestre V

Objectif : acquérir l'expérience du jeu avec un orchestre, soit en présentant une œuvre en tant que concertiste, soit en préparant plusieurs pièces en occupant une position principale au sein de l'orchestre.

Contenu : répétitions et participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 658 1 cr.

Orchestre VI

Objectif : acquérir l'expérience du jeu avec un orchestre, soit en présentant une œuvre en tant que concertiste, soit en préparant plusieurs pièces en occupant une position principale au sein de l'orchestre.

Contenu : répétitions et participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUI 661-662 1 cr. ch.

Stage de tournée I-II

Objectifs : présenter devant public une ou plusieurs œuvres et vivre l'expérience de la tournée.

Contenu : travail et sélection du répertoire; participation à une série de concerts présentés dans le cadre d'une tournée.

MUI 701 6 cr.

Récital I

Objectif : présenter en concert un programme d'œuvres de niveau supérieur.

Contenu : l'étudiante ou l'étudiant doit compléter deux récitals avec succès. Le programme de chaque récital doit être choisi avec la professeure ou le professeur d'instrument et être approuvé par la personne responsable du programme. Laquelle doit également superviser la préparation des deux récitals. L'évaluation finale sera confiée à un jury choisi par la personne responsable du programme sous la recommandation du comité de programme.

MUI 702 6 cr.

Récital II

Objectif : présenter en concert un programme d'œuvres de niveau supérieur.

Contenu : l'étudiante ou l'étudiant doit compléter deux récitals avec succès. Le programme de chaque récital doit être choisi avec la professeure ou le professeur d'instrument et être approuvé par la personne responsable du programme. Laquelle doit également superviser la préparation des deux récitals. L'évaluation finale sera confiée à un jury choisi par la personne responsable du programme sous la recommandation du comité de programme.

Préalable : MUI 701

MUS

MUS 605-606 1 cr. ch.

Formation auditive appliquée I et II

Objectifs : améliorer la perception auditive sur les plans rythmique, harmonique et mélodique; développer l'habileté à reproduire par écrit ou en solfège un passage musical; apprendre des techniques qui entraîneront l'oreille à identifier et à corriger rapidement des problèmes d'exécution dans un contexte de répétition.

Contenu : solfège et dictée musicale à partir du répertoire. Identification et correction de problèmes d'exécution dans un contexte de répétition. Reproduction en solfège d'une voix à l'intérieur d'une texture homophonique et polyphonique. Reproduction correcte du rythme résultant d'une texture chorale ou instrumentale. Identification des progressions harmoniques d'un passage tiré du répertoire. Identification de la forme de courts extraits musicaux.

Préalable : MUS 605 à MUS 606

MUS 701-702 1 cr. ch.

Projet spécial en musique I-II

Objectif : réaliser un projet de recherche ou d'expérimentation en musique.

Contenu : définition d'un projet de recherche et d'expérimentation de la musique en matières théoriques, historiques ou pratiques en fonction des orientations académiques et professionnelles de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUS 703 1 cr.

Projet spécial en musique III

Objectif : réaliser un projet de recherche ou d'expérimentation en musique.

Contenu : définition d'un projet de recherche et d'expérimentation de la musique en matières théoriques, historiques ou pratiques en fonction des orientations académiques et professionnelles de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUS 704 1 cr.

Projet spécial en musique IV

Objectif : réaliser un projet de recherche ou d'expérimentation en musique.

Contenu : définition d'un projet de recherche et d'expérimentation de la musique en matières théoriques, historiques ou pratiques en fonction des orientations académiques et professionnelles de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUS 751 1 cr.

Production de démo et de dossier d'artiste

Objectifs : produire un enregistrement à des fins de promotion et concevoir un dossier d'artiste.

Contenu : sélection du répertoire. Participation à une séance d'enregistrement supervisée. Conception et réalisation d'un dossier de promotion.